



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

CEREALES A PAILLES **Pucerons d'automne** : risque important. Les parcelles non protégées à ce jour et celles protégées depuis plus de 10 jours sont à surveiller très attentivement.

Cicadelles des céréales : risque faible, ponctuellement modéré.

Limaces : risque élevé sur les parcelles en cours de levée et/ou en précédent paille ou colza.

CEREALES A PAILLE

• Stades phénologiques et état des cultures

Le tableau suivant résume les stades observés dans notre réseau.

Date semis	Blé tendre	Blé dur	Orge d'hiver
Mi-octobre (12 au 19/10)	1 à 2 talles		2 talles
Fin octobre (21 au 26/11)	3 feuilles à début tallage		
Début novembre (1 au 5/11)	1 à 2 feuilles		
Mi-novembre (9 au 14/11)	1 feuille		

Pucerons d'automne (*Rhopalosiphum padi*)

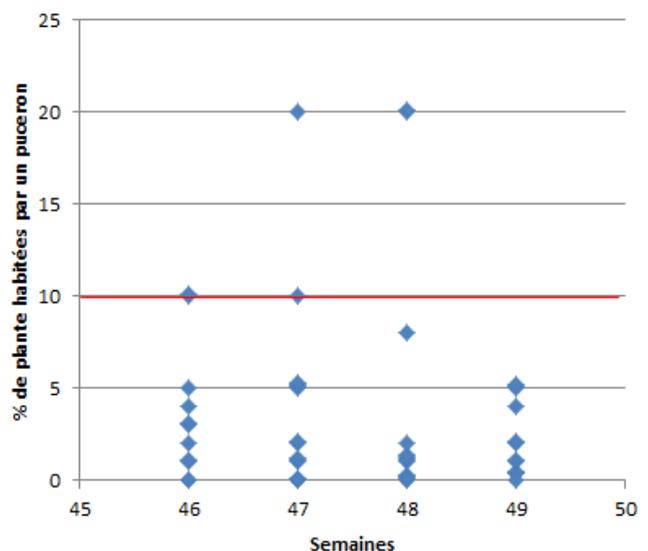
Le modèle des vols de pucerons en fonction des données météorologiques montre que le risque de colonisation des parcelles par les pucerons ailés a augmenté cette semaine. Il passe de modéré à fort. La multiplication est toujours en cours avec un risque fort.

Les observations effectuées sur 7 sites montrent que les pucerons *Rhopalosiphum padi* sont moins visibles que les semaines précédentes.

De 0,1 à 5% de plantes sont porteuses de pucerons ailés et aptères. Il y a de nouveaux pucerons ailés par rapport à la semaine dernière.

Le graphe ci-contre représente l'évolution du nombre de plantes habitées par les pucerons (en %) dans le réseau isorisque.

Sur deux sites (situés dans le 31 et 32), le seuil de nuisibilité est atteint avec des pucerons présents depuis plus de 10 jours à des valeurs proches de 10%.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'agriculture de Hte-Garonne
et du Tarn, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, FREDON,
Qualisol, RAGT, Terres
Inovia, Val de Gascogne,
Vivadoeur,



Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

Avec les températures douces actuelles (supérieures à 10°C en moyenne), les pucerons peuvent coloniser de nouvelles parcelles et s'y multiplier tant que les températures moyennes sont au-dessus de 5°C.

Sur le secteur Lauragais, nous observons une présence plus modérée de pucerons en raison d'un vent fort et fréquent limitant les colonisations. Ailleurs, les vols sont plus soutenus et nécessitent une observation attentives des parcelles.

Période de risque : du stade levée jusqu'à fin tallage

Seuil de nuisibilité : plus de 10% des plantes porteuses d'au moins un puceron (*Rhopalosiphum padi*) et/ou présence de pucerons aptères en limite de seuil de nuisibilité plus de 10 jours consécutifs.

Évaluation du risque : le risque de colonisation augmente à nouveau en raison des températures moyennes proches de 10°C. Les pucerons présents peuvent également se multiplier dans les parcelles déjà colonisées. Tant que les conditions météorologiques restent douces, les risques seront forts. **Toutes les parcelles levées sont à surveiller. Celles non protégées à ce jour doivent être surveillées avec beaucoup d'attention.** L'observation des parcelles déjà protégées doit être maintenue.

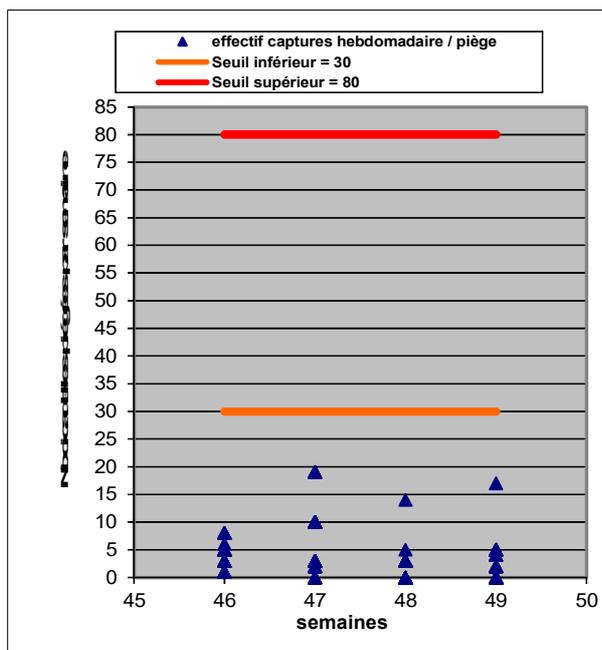
• Cicadelles des céréales (*Psammottetix alienus*)

Les observations effectuées cette semaine montrent la présence des cicadelles sur 2/3 des pièges posés. Le nombre d'individus est encore faible : de 2 à 17, pour 7 jours de piégeage. Il y a une stabilité par rapport aux deux dernières semaines, le nombre d'insectes n'est pas préoccupant.

Le graphe ci-dessous représente l'évolution des captures de cicadelles dans le réseau isorisque.

Période de risque : du stade levée jusqu'à début tallage. Le stade coléoptile et chaque sortie de nouvelle feuille est une période critique.

Seuil de nuisibilité : Il n'existe pas de seuil précis établi mais l'expérience des régions régulièrement touchées montre qu'au delà de 30 cicadelles hebdomadaire par piège, les dégâts ne sont pas négligeables.



Évaluation du risque : Le risque est faible, ponctuellement modéré, tant que les températures moyennes sont inférieures à 15°C. Les températures ne devraient pas dépasser ce niveau. Une observation régulière des parcelles les plus à risque (levée ou sortie de feuilles) situées en exposition Sud est indispensable.

• Limaces

Les conditions météorologiques actuelles sont toujours favorables à leur activité.

Dans notre réseau, la moitié des isorisques ont subi des attaques (de 5 à 30%, avec 15 % en moyenne). Deux sites (31, 32) atteignent le seuil de nuisibilité.

Il y a toujours des signalements de parcelles touchées dans l'Aude, le Tarn et la Haute-Garonne.

Une surveillance régulière des parcelles doit être maintenue jusqu'au stade plein tallage.

Période de risque : du stade levée jusqu'à fin tallage

Seuil de nuisibilité : au delà de 5 à 6 limaces / m², les dégâts causés peuvent avoir une incidence sur le peuplement.

Évaluation du risque : Le risque est élevé sur les parcelles en cours de levée et/ou en précédent paille ou colza.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal colza a été préparé par l'animateur filière céréales à paille d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations sur des parcelles isorisques mises en place par Association des Agriculteurs d'Auradé, Arterris, CA 31, CA 81, Euralis, Gersycoop, Qualisol, Ragt et Vivadour.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.